

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS DE L'ÉIM
PRIMAIRE ET SECONDAIRE**

**Mardi 12 septembre 2023, 20h
Rencontre au gymnase de l'école primaire**

PROCÈS-VERBAL

1. Mots de bienvenue de la direction et du président du CÉ

Ouverture de l'assemblée à 20h00 par Mme Kim Marleau directrice de l'ÉIM.

Mme Marleau présente Mme Annie Beauchamp, directrice adjointe au secondaire et Mme Nadia Gray, directrice adjointe au primaire. Mme Marleau se présente par la suite.

Explications du déroulement et procédures tout au long de la séance données par Mme Marleau. Les rapports et bilans seront présentés. Il y aura élection de membres pour la composition du CÉ pour le primaire et pour le secondaire et du comité de parents. La formation de l'OPP est sans vote. Des coupons de vote seront distribués et des scrutateurs feront le décompte.

Mme Marleau partagera les résultats du vote à l'assemblée.

Mme Marleau présente Mr Justin Leroux, président sortant du conseil d'établissement (CÉ).

2. Désignation de la présidence d'assemblée et secrétaire

M. Leroux, président sortant, préside l'assemblée.

Mme Zahida Hachachena membre du CÉ désignée secrétaire.

3. Mot du président de d'assemblée et présentation des règles de fonctionnement

Mot de M. Leroux. Il remercie les parents pour leur présence et leur souhaite la bienvenue. Il souhaite également la bienvenue à l'EIM à Mme Marleau nouvelle directrice, depuis le mois de mai 2022 ainsi qu'à Mme Annie Beauchamp nouvellement arrivée comme directrice adjointe au secondaire.

M. Leroux énonce les règles de fonctionnement :

Les questions doivent être en lien avec les sujets à l'ordre du jour.

Les parents peuvent se proposer ou proposer une autre personne pour occuper un poste de membre au CÉ. Si le nombre d'intéressés dépasse le nombre de postes à combler, il y aura un vote.

Assemblée convoquée conformément à l'article 47 de la LIP.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par Mr Justin Leroux.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mr Michel Volotaire et appuyée par M. Cyr.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

5. Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 08 septembre 2022

Adoption du compte-rendu proposée par Mme Catherine Couture et appuyée par Mme Zahida Hachachena.

Compte-rendu adopté à l'unanimité.

6. Présentation des structures de participation des parents (école et CSSDM)

Mme Marleau définit brièvement le projet particulier de l'ÉIM et le programme du baccalauréat international (IB). Elle explique l'approche IB, "une approche inclusive de l'éducation conçue pour éliminer ou réduire les obstacles afin que chaque élève puisse participer pleinement aux programmes de l'IB".

Elle présente le projet éducatif 2023-2027.

Trois enjeux ont été retenus à l'ÉIM:

- L'équilibre entre les aspects intellectuel, physique et affectif (IB)
- La réussite de tous les élèves en français écriture (primaire)
- L'utilisation éthique des documents en contexte numérique (secondaire).

Les orientations et les objectifs ont été présentés pour chacun de ces enjeux.

Mme Marleau a présenté également la structure de participation des parents à la démocratie scolaire.

Conseil d'établissement (CÉ). Comité qui se réunit une fois par mois pour discuter de plusieurs enjeux concernant les budgets, les activités pédagogiques, les sorties culturelles, etc.

Il est composé de la manière suivante :

4 parents et 2 parents substitués du primaire

4 parents et 2 parents substitués de secondaire

2 enseignants du primaire

2 enseignants du secondaire

1 responsable du service de garde

1 membre du personnel non enseignant du primaire

1 membre du personnel non enseignant du secondaire

1 élève du secondaire et 1 élève substitut du secondaire

Direction : membre non-votant

Comité de parent : 1 parent siégeant au CÉ participe aux rencontres mensuelles du comité de parents et transmet les informations lors des CÉ.

Fondation ÉIM : Comité qui a pour but d'organiser des campagnes de financement afin de soutenir des projets scolaires.

Organisation de participation des parents (OPP) : Comité de parents qui organisent des activités ou des projets rassembleurs pour créer un sentiment d'appartenance à l'ÉIM.

Les membres de la direction ainsi que monsieur Leroux encouragent les parents à participer à l'OPP.

7. Présentation du rapport annuel de la Fondation de l'ÉIM 2022-2023

Présentation de la fondation de l'ÉIM par le trésorier de la fondation.

La Fondation a fourni plusieurs ventilateurs pour le secondaire et pour le primaire, plusieurs prix à des concours, les T-shirts expo et des prix au gala méritas. Les hoodies de la Fondation ont été intégrés au code vestimentaire.

8. Comité de parents du service de garde (primaire)

8.1 Résumé de l'année 2022-2023

Ce comité était composé de 2 parents qui font équipe avec le technicien et la direction. Ce comité se veut un lieu d'échanges entre les parents et le service de garde pour des commentaires et propositions. Les rencontres ont lieu 4 ou 5 fois par année. C'est un comité consultatif.

L'assemblée est en faveur du comité de parents du SDG.

Proposée par : M. Cyr

Appuyée par : Mme Couture

8.2 Élection des représentants (2 parents utilisateurs)

Mr Mathieu Stanton, élu par acclamation.

9. Rapport annuel du CÉ 2022-2023

Dépôt du rapport annuel du CÉ par M. Leroux, président sortant du CÉ.

Les ODJ et le PV de toutes les rencontres se retrouvent sur le site Internet de L'ÉIMP et de l'ÉIMS.

M. Leroux précise que le CÉ a participé à plusieurs discussions concernant le renouvellement du projet éducatif 2023-2025 de L'EIM et rappelle les 3 enjeux retenus (déjà cités, voir point 6). Mr Leroux note que l'ÉIM n'a pas identifié, volontairement, le taux de diplomation comme enjeu, vu que celui-ci est de 98%. Le CÉ a recommandé que le déménagement de l'école primaire se fasse en août 2024.

Le CÉ a renoué avec une ancienne habitude qui est celle d'accorder du temps de parole à la fondation de l'ÉIM.

M. Leroux remercie chaleureusement tous les parents qui ont participé aux différents comités. Un remerciement tout particulier à Mme Émilie Bélanger pour son implication remarquable au CÉ et au comité de parents. Madame Bélanger a terminé son mandat.

10. Nomination des officiers pour les élections au CÉ

10.1. Président d'élections

Mme Marleau directrice de l'ÉIM sera la présidente.

Mme Couture propose et Mme Samia Béjaoui seconde.

10.2 Secrétaire d'élections

Mme Beauchamp, directrice adjointe à l'ÉIMS sera la secrétaire.

Mme Hachachena propose et Mr Richard Laplante seconde.

Les deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

11. Élections au Conseil d'établissement

- 2 postes pour des parents du primaire (non élus seront substitués)

M. Michel Valotaire se propose

Mme Catherine Couture se propose

Mme Violaine Chalifoux se propose

M. Franck Pappas se propose

Mme Niema Tahri se propose

Mme Sophie Martin se propose comme substitut

- 2 postes pour des parents du secondaire (non élus seront substitués)

Mme Catherine Steger se propose.

Mme Mariam Cervantes se propose

Mme Geneviève Poles se propose comme substitut.

11.1 Mot des candidats

Primaire

M. Michel Valotaire

Mme Catherine Couture

Mme Violaine Chalifoux

M. Franck Pappas

Mme Niema Tahri

Secondaire

Mme Catherine Steger

Mme Mariam Cervantes

Mme Geneviève Poles

11.2 Vote par scrutin

Primaire

Ont été élues :

Mme Catherine Couture (membre)

Mme Violaine Chalifoux (membre)

Les substituts sont les candidats non élus :

Mme Niema Tahri

Mr Michel Valotaire

Mr Frank Pappas

Mme Sophie Martin s'est proposée comme substitut.

Secondaire : le vote n'était pas nécessaire, seuls deux parents se sont proposés.

Ont été élues :

Mme Catherine Steger (membre)

Mme Mariam Cervantes (membre)

Mme Geneviève Poles se propose (substitut)

12. Comité de parents du CSSDM

12.1 Rapport des représentants sortants

Mme Émilie Bélanger représentante au comité de parents est absente. Elle a terminé son mandat.

12.2 Élection du représentant

Mme Katherine Tremblay propose Mme Catherine Couture pour être déléguée au comité de parents.

Mme Catherine Couture est élue par acclamation.

12.3 Élection du substitut

Personne ne se propose pour être substitut.

13. Organisme de participation des parents (OPP)

13.1 Présentation des bilans de l'OPP

Il n'y a pas eu d'OPP pour l'année 2022-2023.

13.2 Régie interne de l'OPP

Il n'y a pas de régie interne écrite à l'OPP pour l'instant.

13.3 Constitution de l'OPP

Les parents intéressés doivent envoyer un courriel à la direction. Il n'y a pas de nombre limite de participants.

14. Période de questions en lien avec les objets de l'assemblée générale

Aucune question n'a été soulevée.

15. Remerciements

Mme Marleau et M. Leroux remercient tous les parents qui ont participé à l'AGA.

16. Levée de l'assemblée

Mme Marleau lève la séance à 22h00.